

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA

Astrida, le 10 janvier 1951.

N° 66/Prison.

Réponse au n° 5/C.E.C.M.T.
du 5 janvier 1951.

OBJET:

Facture haricots Prison.



Monsieur le Comptable,

Comme suite à votre lettre n° 5/C.E.C.M.T. du
5 janvier 1951, j'ai l'honneur de vous faire savoir que je n'ai pas
reçu la lettre n° 783/C.E.C. du 26 septembre 1950, pas plus que la
facture n° 40/50.

Le Commissaire de Police, Ch. LEES,

Monsieur le Comptable C.A.C.E.C.

à

U S U M B U R A .